

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse
Herausgeber: Schweizerischer Forstverein
Band: 121 (1970)
Heft: 8

Artikel: Coup d'œil sur l'économie fribourgeoise
Autor: Dreyer, P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-766917>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Coup d'œil sur l'économie fribourgeoise

Par *P. Dreyer*, Fribourg

Oxf. 648

I. L'agriculture

Quand on parle d'un individu pour en faire le portrait, on est volontiers enclin à ne retenir que les traits dominants de son caractère. Il en est de même pour une économie. S'agit-il du canton de Zurich? On dit que c'est un canton industriel; de Fribourg, on dit que c'est un canton agricole. Et pourtant, en valeur absolue, l'agriculture zurichoise représente une importance supérieure à l'agriculture fribourgeoise. Ceci pour dire que le portrait d'un individu, comme celui d'une économie, est trop souvent vite brossé; ainsi se font les réputations. L'évolution irréversible des structures économiques se dessine également dans le canton de Fribourg. La part prépondérante qu'y avait l'agriculture s'amenuise au profit des secteurs secondaires et tertiaires. Selon le recensement de 1965, on comptait dans notre canton environ 9000 exploitations agricoles. En l'espace de 25 ans, elles ont diminué de plus de 3500 unités. En 1939, le nombre des personnes occupées en permanence dans l'agriculture s'élevait à 38 360 unités. En 1965, il s'est réduit à 15 893 personnes. Mais l'agriculture, en perdant sa prédominance, restera le tableau de fond de l'économie fribourgeoise. Elle gagne en potentiel et en valeur intrinsèque ce qu'elle a perdu en valeur absolue. Elle s'équipe, elle s'adapte, elle se renforce.

Certes, les problèmes et les inquiétudes du paysan fribourgeois sont semblables à ceux de ses confédérés. Il n'échappe pas à l'évolution qui se manifeste d'un bout à l'autre du pays. Les exigences accrues de la profession, qui se succèdent à un rythme toujours plus rapide, ont modifié considérablement les structures. La disparition progressive d'un grand nombre d'exploitations inquiète au premier abord ceux qui se penchent sur le sort de nos paysans. Mais cette constatation cache une réalité bien vivante. En effet, si sur le plan démographique la population paysanne tend à diminuer, en vertu d'un phénomène irréversible, il ne s'ensuit pas pour autant un affaiblissement proportionnel, au contraire. La diminution progressive de la population agricole active, loin d'ériger des obstacles infranchissables à l'équipement et à la rationalisation, facilite l'adaptation à ces exigences. L'accélération du mouvement démographique s'accompagne d'un prodigieux effort de nos agriculteurs pour s'adapter aux lois de la production et des marchés.

Quel secteur de l'économie pourrait soutenir la comparaison avec les chiffres suivants :

	1944	1965
— Exploitations agricoles	14 000	9 110
— Terres ouvertes à la culture (ha)	30 000	21 496
— Propriétaires de bovins	10 400	7 900
— Têtes de gros bétail	118 000	145 000
— Quintaux de lait livrés aux centres de coulage	992 795	1 712 625
— Wagons de 10 tonnes de céréales	1 875	3 253

Ces quelques chiffres prouvent que la production augmente dans une mesure inversement proportionnelle au nombre des exploitations et au total des surfaces cultivées. De plus, cet accroissement de la productivité s'accompagne d'une amélioration considérable de la qualité. Et dire que les économistes du XIXe siècle considéraient l'agriculture comme un élément essentiellement statique !

Pour affronter les difficultés croissantes qui la mettront aux prises avec la concurrence des agricultures européennes intégrées, notre agriculture devra surmonter des obstacles dont on ne peut mesurer précisément l'ampleur. Les mots rationalisation, réformes de structures, sont dans toutes les bouches. Rationaliser ? Mais à quel prix ! A cet effet, l'un des facteurs essentiels de la productivité réside dans les améliorations foncières. Le Département cantonal de l'agriculture a ainsi établi un vaste programme qui complète les réalisations déjà entreprises ces dernières années. Ce programme, en voie d'exécution, est une œuvre de longue haleine. Il demande du temps et de l'argent. Les travaux en cours sont devisés à plus de 80 millions, s'étendant sur près de 9000 ha. Dans la zone alpestre, 65 km de chemins sont en chantier, et une centaine de kilomètres à l'état de projets.

Avec l'aide de la Confédération et du canton, les intéressés vont consentir de gros sacrifices financiers. Ces travaux gigantesques, qui vont des remaniements du Vully et de la Broye à l'aménagement des chemins du Gros-Mont et de la vallée de la Jogne, représentent une œuvre, qui peut, en volume, se comparer à la transformation de la plaine du Rhône en Valais.

Le paysan fribourgeois s'est libéré des complexes qui l'ont trop souvent présenté comme un « dzojet », aimable individu dont la fidélité aux traditions équivalait à la routine. C'est un homme ouvert au progrès. A certains égards, il est à l'avant-garde. Il n'est qu'à voir, pour s'en convaincre, l'intérêt qui anime nos jeunes agriculteurs dans leur formation professionnelle à l'Ecole cantonale d'agriculture de Grangeneuve, considérée à juste titre comme un modèle du genre. Ce renouveau de la jeunesse paysanne se traduit par les effectifs croissants des sections agricoles des écoles secon-

daires, des élèves de Grangeneuve, des cours de formation professionnelle et des candidats à la maîtrise fédérale.

L'œuvre à accomplir reste considérable. Dans un esprit dépouillé de tout vain sentimentalisme, on a compris que le progrès ne réside pas dans le nombre des exploitations, mais dans leurs dimensions, pas dans l'effectif des producteurs, mais dans la qualité de la production. Avec réalisme, l'agriculteur fribourgeois affronte l'avenir, sachant que si son salut réside dans des formules d'entraide efficaces, il doit lui-même être le premier artisan de son sort.

II. L'industrie

La haute conjoncture qui, au sortir de la deuxième guerre mondiale, répandit la prospérité dans les régions industrialisées, ne fit que creuser l'écart entre les cantons dits économiquement faibles et les cantons riches. Les finances publiques reflétant l'image de l'économie, Fribourg avait mille peines à faire face à un modeste budget annuel de dépenses qui ne dépassait pourtant guère 27 millions en 1948. Parallèlement aux déficits budgétaires de l'Etat, les recensements de la population faisaient ressortir une véritable hémorragie, particulièrement dans les districts campagnards, et un mouvement démographique stagnant pour l'ensemble, en dépit d'une très forte natalité. Il fallait aviser.

Et pourtant, on n'avait pas attendu ce moment-là pour essayer de sortir la canton de l'isolement économique auquel l'avait condamné, dès la Réforme, son attachement à la foi catholique, puis, plus tard, l'expatriation de ses élites au service des armées étrangères. On rappelait avec nostalgie les heures fastes de la prospérité du Moyen Age qui hissa Fribourg au niveau de Zurich et qui répandit la renommée de ses produits (cuirs, draps) dans toute l'Europe. A l'heure de la première révolution industrielle, Fribourg se retrouve pauvre, affaibli encore par des luttes intestines, restant à l'écart du mouvement de croissance économique qui se dessinait. La construction des chemins de fer aurait dû le rapprocher des grands courants économiques. Au prix d'une charge financière écrasante, qui mit ses finances à bout de souffle, il obtint le passage de la ligne Berne—Lausanne. Il n'en tire pas le profit que l'on pouvait en attendre. Une voie de communication de cette importance aurait dû être un véritable sillon dans lequel il ne reste plus qu'à semer pour récolter. Mais le sillon est mal tracé. Sait-on que de Flamatt à Vauderens, toutes les gares sont construites sur des terrains à plus ou moins forte pente, ou sur des marais ? D'autre part, le semeur n'est pas préparé. Il n'est pas lui-même convaincu de l'utilité de modifier la structure du canton, dont la vocation agricole prédominante correspond à l'ensemble des besoins d'un pays qui peut se suffire à lui-même.

Et pourtant, des esprits clairvoyants comme le père Girard avaient, sans

toujours trouver l'audience nécessaire, attiré l'attention des pouvoirs publics sur l'importance de l'instruction et l'étude des problèmes économiques.

Il faut attendre l'avènement au gouvernement en 1886 d'un homme de trente ans, dont l'énergie, semble-t-il, se portera vers le développement culturel, puisqu'il fut directeur de l'instruction publique, pour voir Fribourg sortir de sa léthargie.

Georges Python (c'est de lui qu'il s'agit) est le fondateur de l'Université et de bien d'autres institutions. Aujourd'hui encore, cet homme d'Etat apparaît comme un visionnaire dont l'œuvre marque un tournant dans l'histoire économique de Fribourg.

Pour procurer les ressources financières aux institutions d'éducation qu'il fonda, Georges Python rachète en 1888 l'entreprise hydraulique de la Maigrage et crée la Société des Eaux et Forêts qui deviendra, en 1915, les Entreprises Electriques Fribourgeoises (EEF). Il organise la Banque de l'Etat en 1892.

Avec les Entreprises Electriques Fribourgeoises, le canton se voit doté d'un instrument efficace, puisque la loi organique conçue par leur fondateur leur assigne le but de contribuer au développement économique du pays et que la production de l'énergie est une industrie de base qui conditionne en grande partie le développement industriel.

Suivant ses propres intérêts, ce gros producteur d'énergie s'est appliqué, dès les années 30, à attirer dans son réseau de distribution des entreprises industrielles capables d'absorber les excédents de courant produits à une certaine époque. Certaines d'entre elles figurent aujourd'hui au premier rang de l'industrie fribourgeoise. Au début du siècle, des pionniers avaient pris des risques considérables pour établir, en particulier dans la capitale, à Bulle et à Broc, l'embryon d'un centre industriel. Leurs mérites sont méconnus de la génération actuelle. Et pourtant, ils peuvent être considérés comme les précurseurs du développement économique du canton. C'est ainsi que virent le jour des brasseries et des fabriques de chocolat. Mais lorsque, après la deuxième guerre, une nouvelle ère de croissance économique s'ouvre en Suisse, Fribourg s'aperçoit qu'il n'est pas dans la course et son retard est considérable. C'est alors que le gouvernement va s'attaquer à la tâche, dans un effort unanime, avec l'adhésion de tous les milieux. La création d'un Fonds pour l'aide à l'industrie n'avait pas donné les résultats escomptés, les moyens financiers à sa disposition étant trop modestes. Cette formule d'aide directe n'attirait pas toujours les meilleures affaires.

La politique gouvernementale porte principalement sur les mesures suivantes :

- modification du statut de la Banque de l'Etat dans le sens d'un élargissement de sa politique de crédit ;
- assouplissements fiscaux pour favoriser les investissements ;
- création d'une commission pour le développement économique.

Le Département de l'industrie et du commerce s'attacha plus spécialement à l'établissement d'un inventaire des possibilités offertes par les communes, ainsi qu'aux réserves et aux mouvements de main-d'œuvre. Et puis et surtout, il fallait faire connaître par une action d'information, diffusée dans les milieux confédérés, les ressources ainsi mises à disposition, en tentant de faire tomber tous les préjugés psychologiques dont souffrait Fribourg depuis des temps fort anciens.

A l'intérieur du canton, il fallait instaurer un climat de confiance, nécessaire à toute expansion économique, en prêtant une attention suffisante aux problèmes de l'industrie existante, pour sauvegarder ses intérêts, mais aussi et surtout pour promouvoir son expansion légitime.

Lentement amorcé, le mouvement d'industrialisation s'est accéléré dans les 10 dernières années. De 1951 à 1967, le nombre des entreprises assujetties à la loi sur les fabriques a passé de 164 à 259, et l'effectif des ouvriers de 6512 à 13 392. C'est l'une des plus fortes progressions enregistrées en Suisse !

Promouvoir le développement industriel sans l'orienter serait ignorer le souci d'assurer un équilibre entre les diverses branches et les différentes régions. Une économie trop unilatérale présente des faiblesses que la crise horlogère a démontrées. D'autre part, la diversification des activités industrielles doit si possible s'accompagner de leur répartition territoriale. L'implantation d'industries dans les régions qui se dépeuplent paraît être le seul remède efficace pour enrayer les déficits démographiques.

Mais les promoteurs de la décentralisation industrielle ont dû prendre conscience de ses limites. On a pu souhaiter qu'une industrie s'installe dans chaque village. C'était mal connaître les facteurs matériels et psychologiques qui régissent le choix d'une localité pour un industriel qui veut s'installer. *Nos communes sont trop nombreuses et beaucoup sont trop petites. 160 d'entre elles comptent moins de 300 habitants.* Le recrutement de la main-d'œuvre et des cadres s'y heurterait à trop de difficultés, et il est malsain de lier le sort d'une localité à celui d'une seule entreprise. C'est en s'inspirant de ce souci que la formule « décentraliser en centralisant » a été pratiquée, en créant de petits centres industriels, où l'on fait favoriser la diversification tout en fixant la population dans un rayon dont le développement de la motorisation élargit toujours plus les limites. Ainsi, après Fribourg et son agglomération, Morat, Bulle, Estavayer-le-Lac, Broc, Guin, Romont, Châtel-St-Denis, Neirivue, Courtepin, Domdidier sont devenus ou deviendront des centres à vocation industrielle.

Ainsi, l'éventail de l'industrie fribourgeoise s'est considérablement élargi dans le sens d'une meilleure répartition territoriale et d'une plus grande diversification.

L'industrie alimentaire et l'industrie du bois, traditionnellement dominantes, sont en passe de se faire détrôner au profit de la métallurgie et de

la fabrication d'appareils. Le bois, relativement stable, occupe environ 1500 personnes. L'industrie alimentaire, renforcée pourtant par deux importantes entreprises de conserves et de produits carnés, a dû céder sa place avec 3000 personnes à l'industrie des machines qui en emploie autant dans 37 fabriques. Si l'on y ajoute les firmes que l'on a coutume de grouper dans la métallurgie, on y compte 70 entreprises avec plus de 4100 personnes. C'est trois fois plus qu'en 1939. On ne saurait ignorer, de plus, l'existence des entreprises qui ont fait de Fribourg un centre du cartonnage et de l'emballage.

L'industrie engendre l'essor commercial par l'augmentation du pouvoir d'achat. Les cinq plus grandes banques du pays sont aujourd'hui présentes à Fribourg. Le nombre des sociétés anonymes inscrites au Registre du commerce marque un accroissement significatif puisque, de 1953 à 1964, il a passé de 517 à 1343, et leur capital de 110 à 682 millions. Le revenu moyen par habitant, calculé sur la base de l'impôt fédéral pour la défense nationale, à 100 en 1950 (base de comparaison), était en 1966 de 179 à Fribourg, de 167 à Zurich, de 160 dans le canton de Vaud et de 202 en Valais.

Pour la période de 1955/1956, l'impôt de la défense nationale s'élevait en moyenne à 2129.35 fr. par personne morale et à 159.60 fr. par personne physique.

Pour la période 1963/1964, cette moyenne s'est élevée à 8362.10 fr. par personne morale et à 333.25 fr. par personne physique ; pour 1968/1969, respectivement à 9298.90 fr. et 401.35 fr.

Cette progression doit se poursuivre, tant il est vrai qu'un arrêt ou un ralentissement en matière économique équivaut à un recul. Les mesures « antisurchauffe », qui déploient leurs effets autant, si ce n'est plus, chez nous que dans les cantons où la surexpansion a vraiment régné, risquent de compromettre l'effort des Fribourgeois dans leur lutte pour regagner leur place au soleil. Les besoins d'équipement sont tels, à tous les échelons, que le taux de croissance économique ne se maintiendra plus au même niveau s'ils ne pouvaient être satisfaits. Il faut construire des routes, des écoles, des adductions d'eau, des hôpitaux, en un mot une infrastructure dont l'aménagement a merveilleusement débuté.

Depuis 1945, l'agriculture libère un nombre toujours de plus en plus grand de personnes : 8688 de 1941 à 1950, 12 693 de 1950 à 1960. Si l'accroissement des autres secteurs n'est pas suffisant, une émigration massive est inévitable. 11 606 personnes ont quitté le canton de 1941 à 1950, 14 171 de 1950 à 1960. L'émigration se faisant après l'âge de la scolarité dans la plupart des cas, on peut dire que, en plus de bras, Fribourg exporte de la matière grise, qui pourrait utilement vivifier ses activités économiques et contribuer à sa prospérité. Les technocrates prétendent, évoquant les nécessités impérieuses ou des exemples étrangers, que l'évolution

technique et économique peut rendre obligatoire le déplacement des travailleurs. Nous considérons l'attachement au terroir et au contexte social comme un élément important de la personnalité, et nous estimons que tout doit être mis en œuvre pour éviter, comme dit M a r c e l M a c a u x , le traumatisme psychologique que constitue l'arrachement à un cadre traditionnel. La décentralisation industrielle doit enrayer la désertion de nos campagnes. Nous devons attendre les résultats du recensement de 1970 pour savoir si l'évolution migratoire a marqué le redressement attendu.

III. Le tourisme

Parent pauvre de l'économie fribourgeoise, le tourisme doit y prendre une meilleure place. Le canton de Fribourg ne participe que par 1 pour cent à l'apport substantiel de cette véritable industrie nationale qui comble à elle seule plus du tiers du déficit de notre balance commerciale. Le développement du tourisme fait partie intégrante d'une politique de promotion économique ; les autorités fribourgeoises l'ont compris.

Le potentiel du tourisme n'est encore de loin pas exploité dans nos régions qui pourtant ne manquent pas d'attraits. Certes, de louables efforts ont été accomplis ces dernières années. Mais on ne saurait improviser, ni faire tout à la fois, pour améliorer la situation. Face à la demande croissante, qu'engendre notre civilisation des loisirs, on serait tenté de parer au plus pressé.

Le 26 novembre 1964, le Grand Conseil adoptait la loi sur le tourisme qui jette les bases financières d'une organisation : à l'échelon cantonal, par l'Union fribourgeoise du tourisme, puis à l'échelon local par les Sociétés de développement, on va travailler de façon concertée. C'est bien par là qu'il fallait commencer.

Après le Lac-Noir, les Paccots et la Berra, Charmey et le Moléson sont dotés d'installations de remontées mécaniques. Sur nos lacs, Morat et Estavayer-le-Lac se sont équipés pour retenir les touristes. Un village de vacances a surgi sur les rives de Cheyres. On peut parler d'un véritable renouveau.

Mais notre capacité d'hébergement est encore bien insuffisante. Les placements dans ce genre d'industrie attirent peu les investisseurs qui se demandent s'il n'y a pas assez de touristes parce qu'on manque d'hôtels ou si l'on manque d'hôtels faute de touristes. Comme si, lorsque le site est accueillant, que la table et le gîte sont bons, on ne réussissait pas, à la longue, à se faire connaître.

Car, où qu'il séjourne, le touriste n'aura guère le temps de s'ennuyer si on l'invite à découvrir, par des itinéraires bien préparés, les charmes d'Estavayer-le-Lac, où semble s'être réfugiée la douceur de vivre, l'atmosphère reposante d'un jour d'été à Romont, véritable promontoire d'où l'on domine le beau pays de Glâne, le site enchanteur de Gruyères, et tout ce qui

se cache dans nos petites églises campagnardes, véritables trésors de la sculpture médiévale ou baroque à Franex, à Cheyres, à La Roche. Et les pâturages des Sciernes, des Prés d'Albeuve, de la vallée du Javroz, du Schweinsberg, où l'amélioration des chemins alpestres n'a rien enlevé à la rusticité des lieux. A elle seule, la découverte de la vieille ville de Fribourg est susceptible de retenir les plus exigeants. Elle présente le plus vaste ensemble de fortifications qui existe dans le pays ; elle a su conserver le plus grand nombre de maisons gothiques. Elle est la ville de Suisse la plus riche en sculpture médiévale et possède une quantité d'œuvres d'art de toute époque. Et au sein de cet authentique musée en plein air que constitue la ville elle-même, avec ses façades et ses fontaines, l'hôtel Ratzé habite le Musée et ses collections et très souvent, en été, une exposition de haut niveau.

Et puis, il ne faut pas manquer la montée au Moléson, ce Righi de la Suisse romande, pour jouir d'un incomparable panorama. Dans une courbe retirée, où n'existaient que des chalets d'alpage, va naître une station de villégiature et de sports. Déjà quatre restaurants peuvent recevoir des clients : à la Chaux, d'où partent les installations de remontée mécanique, à la Vudalla, à Plan-Francey, au sommet que l'on atteint par un prestigieux téléphérique.

Reconnaissant enfin ce que le tourisme représente comme apport à l'économie cantonale, les Fribourgeois sont décidés à poursuivre l'œuvre commencée. Déjà le Lac-Noir, Bellegarde, Les Paccots offrent de nouveaux téléskis. L'équipement touristique est en marche. Il ne doit pas s'arrêter en si bon chemin.

Zusammenfassung

Ein Blick auf die freiburgische Wirtschaft

Der Autor stellt die drei Hauptzweige der freiburgischen Wirtschaft vor: Landwirtschaft, Industrie und Fremdenverkehr. Dabei stellt er fest:

- Das Übergewicht der Landwirtschaft in der freiburgischen Wirtschaft baut sich allmählich zugunsten der sekundären und tertiären Sektoren ab. Die Schrumpfung der bebauten Fläche und der Zahl der Betriebe wird durch eine bedeutende mengen- und qualitätsmässige Produktionssteigerung wettgemacht.
- Die Geschichte der freiburgischen Wirtschaft ist vom Werk des Staatsrates Georges Python (1856 bis 1927) geprägt. Die von ihm eingeleitete Industrialisierung hat sich in den letzten zehn Jahren noch verstärkt und hat sich zudem im Sinne einer besseren geographischen Verteilung und einer breiteren Auffächerung nach Branchen erweitert.
- Die Entwicklung des Fremdenverkehrs muss in die allgemeine wirtschaftliche Entwicklung eingegliedert werden. Die gesetzlichen Grundlagen über den Fremdenverkehr, die im Jahre 1964 ausgearbeitet wurden, gestatten es, die begonnenen Anstrengungen weiterzuführen.

P. Dreyer